

AMICALE LAIQUE DE COUERON CENTRE
Association Loi 1901

15, quai Gambetta
44220 COUERON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2011

André BERNARD
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES
32, rue de la Vrière
BP 44414
44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX

Tél. 02.40.72.92.92 – Fax : 02.40.72.83.37

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2011 sur :

* Le contrôle des comptes annuels de l'Amicale Laïque de Couëron Centre, tels qu'ils sont joints au présent rapport, aux pages 3 à 13 ;

* La justification de mes appréciations ;

* Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du 22 Mars 2012. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimé ci-dessus, j'attire votre attention la note 5 figurant dans le paragraphe des règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode concernant la provision pour indemnité de départ à la retraite qui est comptabilisée pour la première année dans les comptes de l'association.

.../...

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

J'ai notamment effectué les vérifications suivantes :

- Une partie du résultat 2010 étant sous contrôle de tiers financeurs, j'ai validé que l'affectation du résultat enregistrée dans les comptes respecte les règles de séparation entre les résultats propres à l'association et ceux sous contrôle de tiers financeurs.
- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 5 du paragraphe sur les règles et méthodes comptables de l'annexe expose le changement de méthode comptable concernant la comptabilisation de la provision pour indemnité de départ à la retraite. Ainsi, j'ai vérifié la correcte application de ce changement de méthode et de la présentation qui en est faite.
- Les comptes annuels de l'association comportent la mention de contributions volontaires résultat du bénévolat réalisé par les membres. Ces contributions présentant un caractère significatif, j'ai vérifié leur évaluation et qu'elles font l'objet d'une information appropriée dans l'annexe (note 2 du paragraphe sur les faits significatifs).

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

.../...

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents qui vous ont été adressés ou mis à votre disposition sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à la Chapelle sur Erdre

Le 23 Avril 2012

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Bernard', written in a cursive style.

André BERNARD

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

ACTIF									PASSIF								
	Centres Aérés	Fonctionnement Général	Eveil Musical	Steel Drum	Danse	Billard	Total au 31/12/2011	Total au 31/12/2010		Centres Aérés	Fonctionnement Général	Eveil Musical	Steel Drum	Danse	Billard	Total au 31/12/2011	Total au 31/12/2010
IMMOBILISATIONS									FONDS PROPRES								
Immobilisations corporelles		4 089,90		11 142,37		7 416,67	22 648,94	9 173,97	Réserves	13 000,00	88 250,00					101 250,00	13 000,00
Immobilisations en cours							-	-	Report à nouveau	11 440,00	10 442,80	-1 410,32		9 075,64	12 556,06	42 104,18	42 067,46
Matériel de transport	880,00						880,00	4 400,00	Résultat de l'exercice	16 160,00	1 210,15	275,28	-87,08	512,94	149,55	18 220,85	31 224,92
Parts sociales		22,75					22,75	22,75	Legs et donations		122 781,27					122 781,27	119 850,27
							-	-	Résultat sous contrôle	55 533,82						55 533,82	24 345,82
							-	-	Subvention équipement	17 600,00						17 600,00	17 600,00
							-	-								-	-
sous total (B)	880,00	4 112,65	0,00	11 142,37	0,00	7 416,67	23 551,69	13 598,72	sous total (A)	113 733,82	222 684,22	-1 135,04	-87,08	9 588,58	12 705,62	357 490,12	248 088,47
ACTIF CIRCULANT									PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES								
Usagers		138,00	754,00	160,00	99,00	320,10	1 471,10	458,25	Provision départ retraite	11 649,00						11 649,00	
CAF - subvention à recevoir	21 856,54						21 856,54	14 535,27									
- CLSH Eté							-	-	DETTES								
- CLSH Toussaint							-	-	Dettes sociales								
- CLSH Mercredis							-	-	- URSSAF	12 235,00	360,00	362,00	1 511,00			14 468,00	10 290,27
- Acomptes							-	5 338,00	- ASSEDIC							-	3 308,00
- Camps							-	-	- Retraite/ Prévoyance	7 148,42	62,64	76,95	373,54			7 661,55	6 953,48
Produits à recevoir - autres	3 944,73	2 623,97					6 568,70	4 735,76	- Uniformation	2 977,00			339,00			3 316,00	3 059,00
Chèque à encaisser							-	-	- Taxe sur salaires	1 736,00						1 736,00	2 143,00
Créances autres (usagers)	62,45						62,45	70,30								-	-
Stock						653,00	653,00	970,80	Intérêts courus							-	-
Subvention à recevoir - Europe	1 400,00						1 400,00	247,23								-	-
Subvention à recevoir - CCAS/M	587,29						587,29	968,77	Dettes personnel							-	-
Subvention à recevoir - Mairie	12 975,65						12 975,65		- salaire permanents							-	-
Crédit Coopératif		169 655,56					169 655,56	32 391,00	- frais de déplacement							-	-
Caisse	30,50	356,51				218,09	605,10	446,97	- Provisions CP+Charges	10 185,72						10 185,72	8 780,71
Livret	59 339,28	59 111,85				2580,28	121 031,41	113 833,49	Dettes fournisseurs							-	-
Compte Trésorerie Général	56 802,11	4 608,19			3 582,99		64 993,28	116 424,99	-charges à payer							-	75,00
Comptes banque	4 758,64						5 337,72	6 405,51	- fournisseurs divers		1 058,50					1 058,50	-
Intérêts courus à recevoir							-	-	Remboursement familles							-	-
Charges constatées d'avance					30,00		30,00	-	CCAS							-	-
							-	-	Autres charges							-	2 000,00
							-	-	Commissaire aux comptes	1 509,95						1 509,95	2 731,04
							-	-	Factures non parvenues	1054,64	3 143,13					4 197,77	651,26
							-	-	Avance/ subvention Ville	407,64						407,64	3 842,59
Charges constatées d'avance							-	-	Produits constatés d'avance			1 666,13		15 433,12		17 099,25	18 500,44
							-	-								-	-
							-	-								-	-
TOTAL ACTIF	162 637,19	240 606,73	754,00	11 302,37	3 711,99	11 767,22	430 779,50	310 423,08	TOTAL PASSIF	162 637,19	226 885,85	953,73	351,87	27 245,24	12 705,62	430 779,50	310 423,26

Date de clôture des comptes

- section centres aérés	31/12/2011
- section éveil musical - fonctionnement généré	31/12/2011
- section danse	31/12/2011
- section billard	31/12/2011
- section steel drum	31/12/11

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

COMPTE DE RESULTAT 2011

CHARGES	sections						Total	Total 2010
	Centres Aérés	Fonctionnement Général	Eveil Musical	Steel Drum	Danse (1)	Billard		
ACHATS	58 149,98	16 821,82	13,68	369,50	2 339,08	7 997,83	85 322,39	90 453,19
Alimentation, boissons	43 633,19					2 120,81	45 754,00	40 455,65
Eau Electricité Gaz Carburant		4 178,28					4 178,28	3 645,25
Petit matériel et fournitures d'entretien	10 909,72	216,25		369,50	88,10	112,72	11 326,79	5 673,20
Fournitures de bureau		1 247,75	13,68		212,38	127,81	1 601,62	3 334,56
Carburants	1 370,76						1 370,76	
Pharmacie	454,96						454,96	510,45
variation de stock						317,80	317,80	
Autres fournitures (costumes)					1 704,00		1 704,00	1 656,00
Achat matériel	1 781,35	4 725,63				2 734,10	9 241,08	1 986,50
Manifestations		6 453,91			334,60	2 584,59	9 373,10	33 191,58
SERVICES EXTERIEURS	47 386,20	870,93	0,00	0,00	0,00	246,35	48 503,48	14 641,09
Locations véhicules	1 215,98						1 215,98	1 181,52
Prestations éducatives	30 337,06						30 337,06	
Entretien, réparations	530,97						530,97	505,28
Primes d'assurances - cotisations	5 019,99	286,09				246,35	5 552,43	5 020,40
Camping	6 897,73						6 897,73	5 817,62
Maintenance	1 833,29	584,84					2 418,13	1 722,76
Divers/Autres	1 551,18						1 551,18	393,51
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	51 861,43	4 685,39	46,60	261,25	643,59	2 990,92	60 227,93	81 597,50
Commissaire aux comptes	4 455,10						4 455,10	4 305,60
Publicité - publications	50,00	80,00		17,95	38,50	514,05	682,55	230,56
Transport de biens et de personnel							0,00	
Frais de transport des enfants	37 158,95						37 158,95	36 811,67
Frais de déplacement	2 058,17	1778,20			16,42	1 245,10	5 097,89	1 173,36
Frais de réception	1 202,68	378,23				73,34	1 654,25	1 735,57
Formation	3 235,80						3 235,80	7 209,22
Frais de P.T.T./Téléphone	3 123,41	5,80			11,53	269,13	3 409,87	3 098,83
Services bancaires	577,32	199,46	3,20	14,10	70,06		850,04	325,30
Cotisations (FAL)		2 243,70	43,40	229,20	507,08	889,30	3 683,48	3 265,41
Frais éducatifs							0,00	22 836,98
Divers							0,00	605,00
IMPOTS ET TAXES	1 736,00	785,00	0,00	12,56	279,53	0,00	2 800,53	2 455,86
Taxes sur les salaires	1 736,00						1 736,00	2 143,00
Participation des employeurs à la formation professionnelle continue				12,56	279,53		279,53	312,86
Autres impôts et taxes	0,00	785,00					785,00	
CHARGES DE PERSONNEL	342 765,51	0,00	3 026,77	3 272,27	21 154,37	0,00	366 946,65	337 025,74
Rémunération du personnel permanent	55 815,02		2 087,60	2 984,44	14 661,92		72 564,54	83 149,24
Charges permanent	23 329,56		895,61	287,83	5 292,45		29 517,62	31 213,92
Rémunération animateurs	198 692,50						198 692,50	173 882,49
Charges animateurs	42 615,56						42 615,56	37 415,00
Rémunération permanent directeur	2 043,86						2 043,86	4 037,41
Charges permanent directeur	867,55						867,55	900,46
Provision CP+préca+charges	1 405,01						1 405,01	3,22
Frais de stages/formation			43,56				43,56	480,00
Divers	17 996,45				1 200,00		19 196,45	5 944,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	282,16	0,00	0,04	0,00	624,86	0,00	907,06	1 103,44
Sacem	276,65				623,46		900,11	973,30
Charges diverses de gestion	5,51		0,04		1,40		6,95	130,14
Autres charges reversement cotisations							0,00	
Autres droits							0,00	
DOTATION D'EXPLOITATION	15 169,00	711,00	0,00	1 649,00		1 161,13	17 041,13	8 291,74
Aux amortissements	3 520,00	711,00		1 649,00		1 161,13	5 392,13	5 490,48
Provision retraite	11 649,00						11 649,00	2 764,26
Charges/ exec. antérieur							0,00	37,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		199,84		0,00	30,00		229,84	
Dons		199,84			30,00	46,00	275,84	200,00
TOTAL CHARGES 2011	517 350,28	24 073,98	3 087,09	5 564,58	25 071,43	12 442,23	582 025,01	535 768,56

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

PRODUITS	sections						Total	Total
	Centres Aérés (2)	Fonctionnement Général	Eveil Musical		Danse	Billard		
PRODUITS D'EXPLOITATION	153 309,89	13 743,82	624,00	360,00	2 127,00	7 408,21	177 212,92	163 609,08
Prestations de services	151 051,49						151 051,49	127 239,39
Manifestations		7 520,62	519,00		36,00	1 459,03	9 534,65	24 183,37
Ventes d'articles – produits-autofinancement	2 258,40	3 243,50			1 050,00	4 663,18	11 215,08	7 133,94
Produits divers (cartes FAL)		2 979,70	105,00	360,00	1 041,00	1 286,00	5 411,70	5 052,38
SUBVENTIONS d'EXPLOITATION	371 193,08	5 951,00	200,00	300,00	3 000,00	650,00	380 994,08	363 648,52
Communale	266 127,05	5 951,00	200,00		3 000,00	650,00	275 928,05	262 759,18
CAF	77 933,56						77 933,56	67 587,25
Région – emploi Tremplin	13 203,00						13 203,00	13 738,68
Conseil général CCAS	8 344,92						8 344,92	8 954,00
MSA	1 524,55						1 524,55	1 139,48
Subvention excpt// Subv,Europe CLSH	4 060,00			300,00			4 060,00	9 100,00
Variation stock							0,00	369,93
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE		1 372,00	2 538,37	4 817,50	20 454,76	3 472,30	27 837,43	29 018,76
Collectes							0,00	
Cotisations adhérents - participation usagers		1 372,00	2 538,37	4 817,50	20 454,76	3 472,30	27 837,43	29 018,76
Produits divers de gestion courante							0,00	
PRODUITS FINANCIERS	714,58	3 581,31	0,00	0,00	0,00	80,28	4 376,17	1 554,03
Revenus des VMP/produits financiers							0,00	
Intérêts bancaires	714,58	3 581,31				80,28	4 376,17	1 554,03
PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 292,73	636,00	0,00	0,00	2,61	981,00	9 912,34	9 163,09
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 723,47				2,61	1,00	3 727,08	306,87
Produits/ex,antérieur							0,00	-460,00
Rbt Formation/trans charges	4 569,26	636,00				980,00	6 185,26	9 316,22
TOTAL PRODUITS 2011	533 510,28	25 284,13	3 362,37	5 477,50	25 584,37	12 591,79	600 332,94	566 993,48
RESULTAT 2011	16 160,00	1 210,15	275,28	-87,08	512,94	149,56	18 220,85	31 224,92

(2) version définitive arrêtée au 14/03/2012

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C



**AMICALE LAIQUE DE
COUÉRON CENTRE**

Exercice clos le: 31 décembre 2011

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

« Par souci de simplification, les informations obligatoires
Mais non applicables au dossier présent et celles jugées
Non significatives ne sont pas présentées, »

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
32, Rue de la Vrière
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C


ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT
1- Règles et méthodes comptables

(règlement C,R,C n°99-01 & 99-03)

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011 dont le total est de 430779,50 Euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagent un résultat de 18220,85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Par dérogation aux principes comptables de présentation, les charges et produits sur exercices antérieurs sont présentés avec les charges et produits exceptionnels. ils ne perturbent pas ainsi les charges et produits d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Selon les termes du règlement du CRC du 3.11.2005, il est fait application de l'annexe simplifiée.

En conséquence les principes suivants sont appliqués :

- Durées d'usage (linéaire ou dégressif) pour déterminer l'amortissement des immobilisations décomposables.
- Approche de la méthode par composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

Les durées utilisées à ce jour sont les suivantes :

- Matériel de Billard	De 2 à 5 ans
- Matériel et outillage	De 2 à 5 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Matériel de Transport	5 ans

2 Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La plus value latente a été enregistrée au 31/12/2011

3 Stocks

L'inventaire physique des stocks de marchandises a été réalisé au 31/12/2011.

4 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5 Indemnité départ à la retraite

L'évaluation des indemnités de départ à la retraite est réalisée par application de la méthode prospective dite des unités de crédits projetés, recommandée par le Conseil National de la Comptabilité

Les hypothèses de calculs retenues sont les suivantes :

- L'âge de départ prévu est fixé à 67 ans selon l'année de naissance des salariés .
- Le départ en retraite intervient à l'initiative du salarié.
- Le taux de charges sociales est de 44%.
- Le turn-over est considéré comme faible pour les personnes de + de 40 ans et moyens pour les - de 40 ans.
- Le taux d'actualisation est fixé à 2,5% (inflation comprise).
- La table de mortalité est la table réglementaire TV 88/90.

Les engagements de retraite ont fait l'objet d'une provision dans les comptes sociaux de l'Association. Ainsi le montant du passif social s'élève à 11 649 euros au 31/12/2011, la charge relative à l'exercice social étant de 11 649 euros.





2 Faits caractéristiques

1 Fonctionnement général

Principaux événements en 2011 :

- ⇒ Famille en fête
- ⇒ Fête des Bords de Loire
- ⇒ Conférence QEP Pena Ruiz

2 Valorisation des locaux et du bénévolat

Salle de danse	1 324,01 €
Maison Associative	40 330,65 €
Site de l'Erdurière et de la Métairie	147 985,19 €
Valeurs communiqués par la Municipalité	

Bénévolat	1625 heures	*année entière
Bénévolat trésorière	327 heures	*année entière
Bénévolat CLSH	925 heures	*année entière

3 Subvention équipement véhicule

Le matériel de transport acquis en 2007 est financé par une subvention d'équipement de la ville de Couëron pour un montant de 17600,00 €, Cette subvention n'est pas amortie selon la durée d'utilisation prévue du véhicule.

4 Composition du résultat de l'exercice

Centre de Loisirs	16 160,00 €
Danse	512,94 €
Billard	149,56 €
Fonctionnement général	1 210,15 €
Eveil Musical	275,28 €
Steel Drum	-87,08 €

5 Heures DIF

Total heures cumulées	271,65 h
-----------------------	----------

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

6 Retraite

En 2011, l'association a comptabilisé la provision pour indemnité départ à la retraite des salariés.

S'agissant de la première année de comptabilisation, il a été fait le choix d'impacter l'ensemble de la provision dans le compte de résultat, Ainsi, la charge de 2011 atteint 11 649€


3- IMMOBILISATIONS
Euros

Cadre A	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Logiciel comptabilité	295,00		
Immobilisations corporelles			
Matériel de billard	18 742,92		
Installations générales			2 764,50
Véhicule	17 600,00		
Matériel de musique			11 294,08
Matériel de bureau et informatique, mobilier	18 267,69		2 936,85
Immobilisations en cours			
Total I	54 905,61	-	16 995,43
Immobilisations financières			
Parts sociales	22,75		
Total II			
TOTAL GENERAL (I+II)	54 928,36	-	16 995,43

Cadre B	Diminutions		Valeur brute Fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Logiciel de comptabilité			295,00	
Immobilisations corporelles				
Matériel de billard			18 742,92	
Installations générales			2 764,50	
matériel de transport			17 600,00	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		8 743,75	12 460,79	
Matériel de musique			11 294,08	
Immobilisations en cours				
Total I	-	8 743,75	63 157,29	
Immobilisations financières				
Parts sociales			22,75	
Total II			22,75	
TOTAL GENERAL	-	8 743,75	63 180,04	

ANDRÉ BERNARD
 Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C



**AMICALE DE LAIQUE
COUÉRON CENTRE**

Exercice clos le: 31 décembre 2011

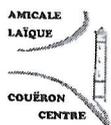
4- AMORTISSEMENTS

Euros

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISTATIONS AMORTISSABLES	Cumul au 31/12/2010	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties/Reprises	Cumul au 31/12/2011
Immobilisations incorporelles				
Logiciel comptabilité	295,00			295,00
Immobilisations corporelles				
Matériel de billard	10165,12	1161,13		11326,25
Matériel et outillage	2870,00			2870,00
Véhicule	13200,00	3520,00		16720,00
Installations générales, agencements et aménagements divers				0,00
Matériel de musique		1649,00		1649,00
Matériel de bureau et informatique, mobilier	14801,52	658,00	8743,75	6715,77
Réseau eau		53,00		53,00
Total III				
TOTAL GENERAL (I+II+III)	41 331,64	7 041,13	8 743,75	39 629,02

Cadre B VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				Cadre C PROV. AMORT DEROGATOIRES	
IMMOBILISTATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
Matériel et outillage					
Matériel de billard	1 161,13				
Matériel informatique	658,00				
Matériel musique	1 649,00				
Véhicule	3 520,00				
Réseau eau	53,00				
	7 041,13				

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
32, Rue de la Vrière
44240 LA-CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C



**AMICALE LAIQUE DE
COUÉRON CENTRE**

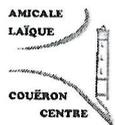
Exercice clos le: 31 décembre 2011

5- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Euros

	Montant au début de l'exercice	Augmentations: Dotations exercice	Diminutions: Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions retraite		11 649,00		11 649,00
		11 649,00		11 649,00
Provision pour risque et charges				
		11 649,00		11 649,00

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C



**AMICALE LAIQUE DE
COUÉRON CENTRE**

Exercice clos le: 31 décembre 2011

6- ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Euros

Cadre A	ETAT DES CREANCES			
		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Autres créances clients				
Taxe sur la valeur ajoutée				
TOTAL				

--	--

Cadre B	ETAT DES DETTES				
		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit:					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Groupe et associé					
Autres dettes					
TOTAL					

--	--

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

AMICALE LAIQUE DE COUERON CENTRE

Association Loi 1901

15, quai Gambetta
44220 COUERON

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

Exercice clos le 31 décembre 2011

André BERNARD
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES
32, rue de la Vrière
BP 44414
44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX

Tél. 02.40.72.92.92 – Fax : 02.40.72.83.37

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Exercice clos le 31 Décembre 2011

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le
31.12.2011

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions règlementées dont j'ai été avisé.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à la Chapelle sur Erdre

le 23 Avril 2012



André BERNARD

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes